

UNIVERSITE D'ORLEANS	Référence GALAXIE : 4660
-----------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Discipline :	H0422 - Anglais
Profil :	Cf. profil de poste
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	UFR DEG
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	UNITE TITULAIRES
N° de téléphone :	UNITE TITULAIRES
Email :	02.38.49.27.48 02.38.41.73.81 recrutement.spe@univ-orleans.fr
Date d'ouverture des candidatures :	29/09/2025
Date de fermeture des candidatures :	28/10/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR DEG
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4660

Discipline : Anglais

Section CNU correspondante : 11

Date de publication : 29/09/2025

Quotité de travail : 100 %

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : DEG

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Université d'Orléans, Faculté de Droit, Economie et Gestion, rue de Blois, BP26739 45067 Orléans cedex 2

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Université d'Orléans - Faculté de Droit, Economie et Gestion - Antenne de Bourges. 11 rue Michel Marest Technopôle Lahitolle - Salle d'Armes. 18000 BOURGES.

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Département des Langues

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Initiale et continue

Activités d'enseignement :

La faculté de Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Orléans recherche **un professeur d'anglais agrégé ou certifié (F/H + F/H)** pour enseigner à temps plein dans la composante DEG de l'Université d'Orléans et, le cas échéant, une journée par semaine à l'antenne délocalisée de Bourges.

La personne recrutée intégrera le département des langues de la faculté de Droit, Economie et Gestion, et pourront dispenser des cours dans les trois filières, du niveau L1 au niveau M2.

Les enseignements inclueront, dans certaines filières, un entraînement au test TOEIC.

Compétences requises :

Il sera attendu du professeur une bonne connaissance des outils techniques liés à l'enseignement, notamment des outils numériques (plateforme Moodle, outils audio-visuels, etc.) ainsi que de très bonnes compétences didactiques et pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des langues.

Compétences souhaitées :

Les enseignements seront dispensés en langue anglaise à destination d'étudiants des filières juridiques, économiques, de finance et de gestion. Il s'agira donc d'enseigner un anglais de spécialité.

Cependant, même si cela représente un avantage, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà enseigné l'anglais juridique et/ou économique.

Nous recherchons avant tout de très bons pédagogues de l'enseignement de l'anglais, créatifs, dynamiques et passionnés qui sauront, au fur et à mesure de leur pratique, se former à cet anglais de spécialité. Les étudiants concernés par ces enseignements sont des étudiants de licence, licence professionnelle et master.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

L'enseignant recruté devra participer aux tâches liées à l'organisation d'un département, telles que la présentation de certaines formations lors des réunions de rentrée, l'élaboration des programmes de cours, la participation aux réunions de département, et toute autre tâche favorisant la bonne coordination au sein de l'équipe des langues.

La personne recrutée devra également obtenir, puis renouveler, entre autres, la certification TOEIC TCA, permettant de surveiller et d'administrer les sessions TOEIC au sein de l'établissement.

Contact :

Buté, Nicolas

Mail : nicolas.bute@univ-orleans.fr

Téléphone :

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 29/09/2025 à 10h00 au 28/10/2025 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie écran i-prof).**
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof).**
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 28/10/2025 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*